

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'édition : 1er Juillet 2015



SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

PRODUIT: COMPOSÉ DE FINITION POUR VIS Partie B
UTILISATION : COULIS IMPERMÉABLE A 2 COMPOSANTS, À BASE DE CIMENT MODIFIÉ AU POLYMÈRE, APPLIQUÉ SUR PAROIS DE BÉTON ET MACONNERIE POUR PRÉVENIR L'INFILTRATION D'EAU.

FABRIQUANT: SYSTÈMES FINEX INC
24 St-Louis # 130
Salaberry-de-Valleyfield, Québec, J6T 1M4

No. De téléphone d'urgence: CANUTEC (frais virés) (613-996-6666)

Classification du TMD: Non réglementée	Classification SIMDUT: D2A, E
Numéro de l'ONU: Non établi	Classe: Non applicable
Groupe d'emballage: Non applicable	

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients Dangereux	%	L.E.P.	#Cas	DL ₅₀ (mg/kg) (Voie, espèce)	LC ₅₀ (Voie,
SABLE DE SILICE	40-70	*.1 mg/m ³	14808-60-7	N.D.	N.D.
CIMENT PORTLAND	30-60	*10mg/m ³	65997-15-1	N.D.	N.D.
*Poussières totales					
**Poussières respirables					

SECTION III : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique	:Poudre	Point d'ébullition	:Non applicable
Apparence et odeur	:Poudre grisâtre, sans odeur	Point de congélation	:Non applicable
Seuil de l'odeur	:Non applicable	Densité	:2,8
Taux d'évaporation	:Non applicable	Solubilité dans l'eau	:<1%
Densité de la vapeur	:Non applicable	PH	:Non établi
Tension de vapeur	:Non applicable	% volatile	:0
		Coefficient eau/huile	:Non établi

SECTION IV : RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Inflammabilité :Non
Si oui, dans quelles conditions :
Moyens d'extinction :Non applicable

Classe d'inflammabilité TDM :Non applicable
Seuil maximal d'inflammabilité (%vol) :Non applicable
Seuil minimal d'inflammabilité (%vol) :Non applicable
Point d'éclair (méthode utilisée) :Non applicable
Température d'auto-ignition :Non applicable
Produit de combustion dangereux :Non applicable

Méthodes spéciales :Aucune

Protéger des chocs :Non
Protéger des décharges électrostatiques :Non

SECTION V : CONDITIONS D'INSTABILITÉ

Stabilité chimique :Oui
Si non, dans quelles conditions :

Produits de décomposition dangereux :Hydroxide de calcium au contact de l'eau

Incompatibilité avec d'autres matières :Oui

Risque de polymérisation :Non

Si oui, lesquelles :Eau

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIE D'ENTRÉE/CONTACT

<p>Yeux</p> <p>:Peut causer de l'irritation, des brûlures et des dommages aux yeux, peut causer de l'inflammation à la cornée.</p>	<p>Ingestion</p> <p>Peut causer l'irritation de la gorge.</p> <p>Cancérogénicité</p> <p>NTP: non OSHA: non IARC: oui Selon l'IARC la silice cristalline est une cause probable de cancer.</p>
<p>Peau</p> <p>:Peut causer de l'irritation, des brûlures et des réactions allergiques. Le ciment peut brûler la peau sans une grande sensation de chaleur.</p>	<p>Effets toxiques sur la reproduction</p> <p>Non</p> <p>Tératogénicité</p> <p>Non</p> <p>Mutagénicité</p> <p>Non</p>
<p>Inhalation</p> <p>:Peut causer de l'irritation du système respiratoire, l'inflammation des tissus dans le nez. Une exposition régulière à la silice cristalline peut causer des changements aux éléments fibreux des poumons et de la silicose.</p>	<p>Produit ayant un effet synergique</p> <p>Aucun connu</p>

Une exposition aiguë ou chronique peut augmenter la possibilité des problèmes toxicologiques mentionnés à cette section et peut aggraver les problèmes respiratoires.

SECTION VII : MESURE DE PRÉVENTION

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Gants:	Ordinaires; éviter le contact direct du ciment avec la peau.	Méthode et équipement de manutention:	Éviter de s'exposer à la poussière.
Appareil respiratoire:	Masque approuvé par NIOSH pour la poussière		
Appareil oculaire:	Lunettes de sécurité	Exigences en matière d'entreposage:	Entreposer dans un endroit frais et sec.
Chaussures:	Ordinaires		
Vêtements:	Ordinaires		
Autres:	Non	Renseignements spéciaux en matière d'expédition:	Protéger de l'humidité
Ventilation:	Bonne ventilation nécessaire pour contrôler la quantité de poussière.	Élimination des résidus:	Faire durcir avec de l'eau et s'en débarrasser comme une ordure domestique.
Méthode relative aux déversements et aux fuites:	Essayer de recycler si le produit n'est pas contaminé. Se protéger des poussières. Ramasser les déversements par aspiration afin de réduire toute dispersion de la poussière.		

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

Peau	:Nettoyer avec de l'eau savonneuse Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Yeux	:Nettoyer avec de l'eau pour au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement
Inhalation	:En cas de surexposition, amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement
Ingestion	:Ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Préparé par	:Helios D. Muñoz
No. Téléphone	:(450)373-0909
No. Télécopieur	:(450)377-0440